

## JARDINS CRÉOLES ET QUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

### Transmission, évolution des pratiques et savoirs jardiniers à la Réunion

Thèse de Sébastien CLÉMENT<sup>1</sup>

Analysée par Pierre DONADIEU<sup>2</sup>

Directeur de thèse : Serge BRIFFAUD, professeur, École nationale supérieure d'architecture de Bordeaux

Co-encadrement Michel : WATTIN, professeur émérite à l'École nationale supérieure d'architecture de la Réunion.

La thèse de doctorat de Sébastien Clément est consacrée à la notion de biodiversité cultivée, analysée à travers l'étude de pratiques jardinières à la Réunion. Car, actuellement dans l'île, on assiste, écrit-il, à « l'effacement actuel du jardin créole traditionnel qui se traduit par une simplification du jardin et un appauvrissement de la biodiversité ancrée dans la conception urbaine pavillonnaire dépassant les limites de ce territoire ».

La notion de biodiversité cultivée est explicitée à la page 43. « Elle est considérée comme cultivée dans le sens où elle est conditionnée tout à la fois par des pratiques culturelles et des représentations culturelles ».

La méthode d'analyse est fondée sur une démarche ethnographique utilisant des entretiens avec trois groupes (230 personnes au total) : des jardiniers (une vingtaine), des acteurs d'un jardin expérimental et des participants à « l'École du jardin planétaire », notion de jardin « écologique » inventée et vulgarisée par le jardinier et paysagiste Gilles Clément depuis les années 2000. Elle s'appuie sur l'investissement pédagogique important de Sébastien Clément dans le jardin-laboratoire, et s'intéresse davantage aux lieux habités qu'aux hauteurs de l'île, en reliant la diversité biologique des « jardins de kas » à leur diversité sociale et culturelle (« créolisation »). Il montre comment le jardin vernaculaire est « le siège d'une appropriation et d'une déclinaison en pratiques du souci écologique » (S. Briffaud), et comment il devient le lieu de construction et de reconstruction personnelle des jardiniers face aux crises récurrentes. À ce titre, ainsi « écologisé » et « créolisé », il favorise la mise en communauté de ceux qui recherchent des pratiques alternatives en favorisant la diversité des espèces cultivées pour les besoins familiaux, notamment domestiques.

C'est pourquoi cette thèse me paraît particulièrement intéressante à faire connaître comme révélation d'un processus local d'écologisation des pratiques jardinières, c'est-à-dire de pénétration, par la pédagogie et l'expérimentation, d'une éthique écolo-socio-centrée de productions végétales et animales, adaptée à un contexte local de crises. Les résultats obtenus montrent que l'accompagnement éclairé des processus naturels de production

<sup>1</sup> Thèse de doctorat en « architecture et paysage » préparé au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de La Réunion, où le doctorant est maître de conférences, dans le cadre de l'unité de recherche de l'École d'architecture et de Paysage de Bordeaux et de l'École Doctorale Montaigne Humanité (ED 480) à l'Université Bordeaux-Montaigne, UMR Passage 5319, présentée et soutenue le 10 mars 2023.

<sup>2</sup> Agronome, écologue et géographe, professeur émérite en sciences du paysage, École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille, membre émérite de l'Académie d'agriculture de France, section 7 « Environnements et territoires ».

## ANALYSE DE THÈSE

---

agricole et horticole conduit les jardiniers à pouvoir satisfaire les besoins individuels et collectifs et à « faire société ». La thèse précise également le rôle primordial des femmes dans l'attention donnée aux soins de jardins adaptés aux milieux culturels tropicaux.

Qui plus est, ces jardins et leurs jardiniers créent un savoir collectif original et évolutif qui se transmet de génération en génération à travers des choix empiriques, et qui se discute d'année en année pour en examiner la pertinence face aux besoins engendrés par les crises locales. Ces savoirs et savoir-faire, qui peuvent parfois emprunter aux technologies contemporaines et s'hybrider, indiquent des chemins jardiniers d'adaptation et de résilience, sous d'autres climats et avec d'autres cultures et d'autres pratiques qu'en Europe. Là où les connaissances et les expériences s'appuient sur un tissu social émergeant de pratiques alternatives aux modèles agricoles et horticoles courants. Là où il est possible de tester leur validité et leur fiabilité au vu des besoins sociaux locaux.

Les résultats de la thèse se prêtent à quelques observations qui en suggèrent la suite. La contextualisation des pratiques jardinières, dans le cadre réunionnais et international, mériterait un plus grand développement afin de préciser les acquis des sciences humaines et sociales (notamment sociogéographiques et anthropologiques) dans le domaine des pratiques jardinières. Une schématisation précise et graphique des types de jardins réunionnais permettrait, comme l'indique les rapporteurs, de se rendre compte des combinaisons d'espèces cultivées et des modes d'habiter, pour imaginer de nouveaux modèles proches des agricultures alternatives en Europe (et ailleurs) (permaculture, agroforesterie, agricultures urbaines...). Et, dans ce dernier cas, de combler par des observations pratiques les lacunes, en matière de biodiversités cultivées, des connaissances et des modèles.

L'intérêt croissant de la recherche ethnographique pour les pratiques du jardinage au quotidien - afin d'y repérer de nouveaux chemins de conservation de biodiversités menacées - souligne une zone d'ombre de la connaissance des pratiques innovantes d'agriculture des régions urbaines. La thèse de Sébastien Clément, qui emprunte la vision écologiste utopique, mais nécessaire, de son homonyme Gilles Clément, apporte une connaissance concrète des moyens à se donner pour reconnaître aux jardinages vernaculaires un mérite essentiel : celui de tracer de nouvelles voies de conservation active de la diversité biologique, en commençant par celles des jardins nourriciers traditionnels dans l'île de la Réunion.

Les résultats originaux de cette thèse s'inscrivent pleinement dans le champ d'intérêt de l'Académie d'agriculture de France et justifie sa valorisation par la présentation de son analyse sur le Site et dans le Mensuel de l'Académie.